

Sujet : [INTERNET] PARTICIPATION DU PUBLIC - GRANIT D'ATRE Saint-Marc-le-Blanc

De : Jean Luc LEGAVRE

Date : 09/02/2024 19:45

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Bonjour Monsieur le Préfet,

Veillez trouver ci-joint un courrier concernant la consultation indiquée en objet.

Nous vous remercions pour l'attention que vous y porterez.

Cordialement

Mr et Mme LEGAVRE Jean-Luc

|

— Pièces jointes : —

Mr et Mme LEGAVRE Jean.pdf

113 Ko

Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique
Direction de la coordination interministérielle et de
l'appui territorial
81, boulevard d'Armorique
35026 RENNES CEDEX 9

OBJET :

« Participation du public – GRANIT D'ATRE Saint-Marc-le-Blanc »

Monsieur le Préfet,

Une participation du public par voie électronique est ouverte du 3 février 2024 au 17 février 2024 inclus sur le projet présenté par la société GRANIT D'ATRE en vue de prolonger la durée d'exploitation d'une carrière au lieu-dit « le Rocher Hue » à Saint Marc le Blanc.

Par le présent courrier, nous vous informons que nous sommes riverains de cette carrière.

Nous avons demandé à plusieurs reprises au responsable de la carrière, d'aménager la zone de déchargement des camions, celle-ci reste en permanence remplie de boue. Les camions, en repartant par la voie communale, y entraînent de la terre et rend la route très sale.

A ce jour, aucune modification n'a été faite.

Par conséquent, nous sollicitons que la voirie publique reste propre pour ne pas provoquer de nuisance aux riverains.

Les camions ont également bloqué l'accès à notre domicile, ceux-ci étant stationner à tort sur la route. Nous ne pouvons pas passer.

Dans le cadre de la prolongation de l'exploitation de cette carrière, nous espérons que notre demande soit prise en compte dans l'intérêt des usagers.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

Mr et Mme LEGAVRE Jean-Luc :